



RÈGLEMENT

2024

Généralités

La SWISS OBEDIENCE CUP (SOC) se compose de 4 épreuves individuelles des classes 1 à 3, qui se déroulent sur différents sites au cours de l'année de concours correspondante (de janvier à décembre). Chaque épreuve permet d'acquérir des points pour le titre de HIGHPOINT CHAMPION sur l'ensemble des jours de compétition de l'année correspondante.

Dans tous les cas, le règlement international d'obédience de la FCI fait foi. (classes 1-3).

Les dates sont communiquées au plus tard au début de l'année.

Les exigences du règlement d'obédience de la FCI doivent être remplies dans tous les cas.

Les frais d'inscription seront communiqués de manière contraignante lors de la publication.

Conditions d'admission

La participation au SOC est ouverte à tous les chiens, avec ou sans pedigree, ayant atteint l'âge minimum requis pour la classe concernée selon le règlement d'obédience de la FCI.

Les chiennes en chaleur peuvent prendre le départ, mais doivent être annoncées au préalable à l'organisateur et prennent alors le départ le jour concerné, dans tous les cas après tous les mâles.

Chaque chien participant doit disposer d'une licence d'obéissance valable. La vérification est du ressort de l'organisateur.

Les chiennes peuvent prendre le départ au plus tôt 12 semaines après la naissance de leurs chiots.

Juges et responsables de la compétition

Les juges et les responsables de la compétition sont désignés par le CO.

Titre de vainqueur

Dans chaque classe, un SWISS OBEDIENCE CUP HIGHPOINT CHAMPION de l'année est désigné. Pour cela, tous les points gagnés sont additionnés. La proclamation des résultats aura lieu au cours de la proclamation des résultats du dernier jour de compétition.

Prix en espèces et en nature

Des prix en espèces et en nature peuvent être attribués.

La cérémonie de remise des prix a lieu après chaque concours, le plus tôt possible après la classe concernée. Les équipes classées doivent être présentes en personne lors de la proclamation des résultats avec le chien qui a pris le départ. Dans le cas contraire, le résultat est perdu pour le SOC et les autres équipes prennent place en conséquence.

La proclamation des résultats de la dernière compétition de l'année a lieu pour toutes les classes ensemble, le plus tôt possible après le départ du dernier concurrent.

Le HIGHPOINT CHAMPION de chaque classe reçoit un prix spécial.

Vainqueur du jour et HIGH POINT CHAMPION

Les points pour le titre de HIGH POINT CHAMPION sont distribués lors de chaque épreuve pour chaque classe selon le schéma suivant :

Nombre Chiens au départ	1ère place	2ème place	3ème place	4ème place	5ème place	6ème place	7ème place	8ème place	9ème place	10ème place
1	1									
2	2	1								
3	3	2	1							
4	4	3	2	1						
5	5	4	3	2	1					
6	6	5	4	3	2	1				
7	7	6	5	4	3	2	1			
8	8	7	6	5	4	3	2	1		
9	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
10 et plus	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

S'il y a plus de 10 chiens, les 10 meilleurs chiens de chaque classe seront classés. Les chiens disqualifiés sont exclus du classement.

En cas d'égalité de points lors du classement journalier, le chien le plus jeune obtient le meilleur classement.

Pour être pris en compte dans le classement pour le titre de SWISS OBEDIENCE CUP HIGHPOINT CHAMPION, les points doivent être collectés lors d'au moins trois concours. Le chien ayant obtenu le plus de points sera désigné SWISS OBEDIENCE CUP HIGHPOINT CHAMPION de l'année concernée.

En cas d'égalité de points pour le HIGHPOINT CHAMPION :

1. le vainqueur est celui qui a battu le plus grand nombre de chiens participants sur l'ensemble des jours de compétition.
2. si l'égalité persiste, le vainqueur est celui qui a le chien le plus jeune.

Changement de classe

Lors de sa première participation à une compétition, le concurrent peut décider lui-même dans quelle classe il souhaite faire participer son chien (pour autant que cela soit conforme au règlement). Le chien qui participe à la SWISS OBEDIENCE CUP et qui change de classe perd 80% en cas de relégation. La promotion est toujours possible si elle est conforme aux règlements de la FCI. La difficulté de la classe supérieure entraîne déjà un handicap.

Dispositions pour les participants

Indépendamment du classement de la SWISS OBEDIENCE CUP, il est possible de prendre le départ de chaque concours avec un maximum de 2 chiens par classe et un total de 2 chiens maximum par jour.

Aucun chien sans licence valable ne peut prendre le départ.

Chaque propriétaire de chien doit être assuré en responsabilité civile. Les chiens doivent être exempts de maladies contagieuses. Les vaccins et les vermifuges sont à la charge des participants. Les partants étrangers doivent présenter un vaccin contre la rage en cours de validité.

Les partants sont eux-mêmes responsables de leur arrivée ponctuelle à l'heure de départ. Les listes de départ sont mises à jour en permanence sur le site Internet et affichées sur place.

Un participant qui retire son départ ne sera pas remboursé de ses frais d'inscription.

Tout participant assisté par une autre personne à l'intérieur du ring sera disqualifié.

Aucun document ne sera envoyé par mail. Le participant trouvera tous les documents en ligne sur le site Internet au plus tard 5 jours avant la compétition concernée.